

Interpellation sur l'évolution du personnel communal :

Monsieur le Bourgmestre,

Je souhaite revenir sur l'évolution du personnel communal, parce que les chiffres communiqués montrent une réduction très importante des effectifs et posent des questions majeures quant à l'avenir des services communaux.

Un document que je joins en annexe confirme qu'en juin 2023, la commune comptait bien 811,42 ETP. Je vous demande donc si vous confirmez aujourd'hui ce chiffre, qui avait été contesté en décembre 2025.

Les autres chiffres qui ont été communiqués dans le cadre du plan triennal montrent ensuite une trajectoire allant vers 564,13 ETP en décembre 2027. Je souhaite donc savoir si cette trajectoire reste bien d'actualité aujourd'hui.

Si tel est le cas, comment entendez-vous maintenir cette trajectoire dans les faits ?

Depuis décembre 2025, combien de personnes ont quitté l'administration, en distinguant clairement :

les CDD non renouvelés,

les départs à la pension,

les démissions de membres du personnel sous CDI,

et, le cas échéant, les autres motifs de départ ?

Je souhaite aussi que ces données soient ensuite traduites en équivalents temps plein, afin de mesurer précisément l'évolution réelle des effectifs.

Par ailleurs, un document daté d'août 2025 fait apparaître un cadre de 401,16 ETP, alors que le total des statutaires et contractuels atteint 753,64 ETP. Cet écart est considérable. Avez-vous envisagé de revoir le cadre afin qu'il corresponde davantage à la réalité de l'administration ?

Enfin, pour atteindre l'objectif de 564,13 ETP en décembre 2027, comptez-vous vous appuyer uniquement sur les départs à la pension et la fin des CDD, ou avez-vous également l'intention de confier certaines tâches à d'autres niveaux de pouvoir ?

Avez-vous, à cet égard, pris des contacts avec la Région bruxelloise pour lui confier certaines missions aujourd'hui exercées par la commune, par exemple en matière de stationnement via Parking Brussels ?

Des contacts ont-ils déjà eu lieu, et existe-t-il des échanges ou des réflexions en ce sens ?

Au fond, ma question est simple : comment la commune compte-t-elle maintenir ses missions et la qualité du service public tout en poursuivant une telle réduction des effectifs ?

M. Ahmed Mouhssin

COMMUNE / GEMEENTE :

**PERSONNEL CONTRACTUEL
CONTRACTUEEL/PERSONEEL**

Situation au / Toestand op :

30/06/2023

Fonction Functie	ACS GESCO's		Autres contractuels subventionnés Effectif		Contractuels à charge de la communauté Contractuelen ter laste		FV		MM		Région BXL Brussels Gewest		Domicile Woonplaats	
	Unités Aantal Personen	ETP VTE	Unités Aantal Personen	ETP VTE	Unités Aantal Personen	ETP VTE	Unités Aantal Personen	ETP VTE	Unités Aantal Personen	ETP VTE	Unités Aantal Personen	ETP VTE	Unités Aantal Personen	ETP VTE
NIVEAU A	0	0	0	0	69	56,03	50	48,15	24	23,88	55	52,5	18	17,52
A11														
A10					1	1			1	1				
A9														
A8														
A7														
A6														
A5														
A4					1	1	1	1					1	1
A3					1	1								
A2					1	1								
A1					68	52,03	49	47,15	21	20,88	52	49,5	17	16,52
NIVEAU B	8	7,5	0	0	97	89,23	71	65,7	30	28,53	71	65,03	27,5	26,4
B4-5														
B1-3	8	7,5	0	0	97	89,23	71	65,7	30	28,53	71	65,03	27,5	26,4
NIVEAU C	48	46,79	0	0	180	171,28	155	147,4	74,5	71,39	178,5	165,84	51	48,79
C4-5														
C1-3	48	46,79	0	0	180	171,28	155	147,4	74,5	71,39	178,5	165,84	51	48,79
NIVEAU D	18	17,5	0	0	45	39,37	39	34,71	24	22,17	47	41,54	18	15,33
D4-5														
D1-3	18	17,5	0	0	45	39,37	39	34,71	24	22,17	47	41,54	18	15,33
NIVEAU E	0	0	0	0	199	182,72	60	48,59	163	154,53	193	179,73	24	21,99
E4-5														
E1-3					199	182,72	60	48,59	163	154,53	193	179,73	24	21,99
TOTAL GENERAL	74	71,79	0	0	590	537,63	375	342,25	315,5	300,5	544,5	504,44	138,5	128,03
ALGEMEEN TOTAAL														

Veuillez svp respecter scrupuleusement le format de l'annexe.

Gelieve het format van deze bijlage precies te volgen aub.

